

Le parti libéral de ce pays a été fort heureux de se procurer les services d'un homme de la force et de la science de M. King sur ces questions; et malgré que cela signifie pour lui un grand sacrifice personnel et financier, il ne s'est pas arrêté à cette pensée; et lorsque le parti libéral l'a choisi comme chef, il a accepté, croyant que, malgré les rémunérations qu'il pouvait recevoir aux Etats-Unis, il ne pouvait se trouver un homme trop capable pour prendre la place de sir Wilfrid Laurier. Je demande à cette honorable Chambre, et si j'étais dans l'autre Chambre, je poserais la même question: Y a-t-il au Canada un homme plus compétent pour traiter les brûlantes questions du jour, le problème du travail? Je ne le crois pas. M. King a consacré beaucoup de temps et de travail à ce problème. Je l'ai entendu dans la ville de Montréal parler, devant une immense assemblée, des droits et des privilèges du travail et du capital. Il a parlé des quatre associés de l'industrie—il a écrit un livre sur la question—et cette audience qui ne voulait même pas lui permettre de prononcer le mot capital, a été convaincue, après ses explications, que le capital a des droits, et que le travail ne peut pas faire plus sans le capital, que le capital sans le travail.

Le proposeur de l'adresse a fait un très bon discours. Comme je l'ai dit, c'est un vieux parlementaire. Il a parlé du pacte de la Ligue des Nations. L'année dernière, j'ai traité au long de cette question, et je n'ai pas l'intention de revenir sur ce sujet. Cependant, je puis dire que je ne crois pas qu'il y ait quelque chose de changé depuis mon discours. Je pense que le Canada est encore une colonie, et, comme colonie, n'a pas le droit d'être directement représenté. Nous sommes encore une partie dépendante de l'Empire britannique, Dieu merci, et nous n'avons pas voix dans le conseil de la Ligue des Nations, tant pis pour nous. Mon opinion sur ce point est partagé par bien des gens, et si le temps n'était pas si court, je citerais un grand nombre d'autorités à l'appui de mon sentiment. Mais, bien que nous n'ayons pas voix, nous avons assumé de grandes obligations. Nous n'avons rien à dire sur ce que doivent être ces obligations. Nous n'avons pas été consultés, et l'on pourrait bien admettre que, lorsque les cinq grandes puissances—la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, les Etats-Unis et le Japon—étaient occupées aux négociations, nos représentants, qui étaient à Paris depuis plusieurs mois, ne surent rien de ce qui se passait, si ce n'est par l'entremise des journaux. Puisqu'il en est ainsi, ils n'a-

L'hon. M. CASGRAIN.

vaient naturellement pas voix pour décider quoi que ce soit, et notre peuple, et le peuple de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Afrique-Sud, le savent tout aussi bien que n'importe qui. Toute personne peut acheter "Le Petit Parisien" et le lire. Je défie qui que ce soit de dire que le contraire est vrai. Nos représentants ont pu avoir quelque conversation privée avec M. Lloyd George ou M. A. J. Balfour, mais cela ne leur faisait pas connaître ce qui se passait derrière les portes closes. Ils sont restés dans un bon hôtel pour y attendre les nouvelles.

L'honorable monsieur qui a proposé l'adresse a parlé des relations du Canada avec le monde entier, et avec beaucoup d'à-propos, car maintenant que nous avons signé le pacte de la Ligue des Nations, nous croyons être, bien que nous ne le soyons pas, une puissance mondiale, et posséder le droit d'avoir des relations avec les autres nations. C'est l'enfance même de la diplomatie de savoir que cela est impossible, parce qu'il ne peut y avoir aucune relation entre ce gouvernement et tout autre gouvernement, si ce n'est par l'entremise de l'ambassadeur britannique. Ce serait presque un casus belli, si quelqu'un osait le tenter. On dit que sir Auckland Geddes, qui devait être le principal de l'université McGill, sera ambassadeur britannique à Washington, et recevra un salaire de £20,000 par année. S'il devait être le principal du McGill, il doit connaître quelque chose du Canada, et évidemment, on pense qu'il peut représenter la Grande-Bretagne et toutes ses dépendances, y compris le Canada.

Le proposeur de l'adresse va jusqu'à dire qu'il a confiance que les hommes d'Etat britanniques, dans leur sagesse, établiront bientôt des droits égaux de citoyen pour tous les sujets de la couronne impériale. Ce sont là les propres mots employés par l'honorable sénateur. Que signifient les mots "droits égaux de citoyen", et de quelle manière pourrions nous jouir de ces droits? Avez-vous des droits égaux quand vous ne pouvez voter et que le peuple des îles Britanniques a tous les droits de vote? La seule manière d'avoir des droits égaux est d'établir un parlement impérial dans lequel les 13,000,000 de population blanche en dehors des îles Britanniques, formant au moins 33 pour 100 de ceux qui tombent sous la juridiction du parlement impérial seraient représentés. Ce serait, dites-vous, un parlement pour les affaires impériales seulement, et le peuple pourrait avoir autant de gou-